



La Meuse (éd. Luxembourg)

Date : 10/04/2019
Page : 5
Periodicity : Daily
Journalist : Cotman, Sylvain

Circulation : 4400
Audience : 0
Size : 800 cm²



RÉACTIONS

« Les mesures mises en œuvre sont encourageantes »

Pour le ministre wallon de l'Agriculture René Collin, la gestion wallonne de la crise est bonne

Visage politique lié à la gestion de la crise de la peste porcine africaine, René Collin, ministre wallon de l'agriculture, de la nature et de la forêt (cdH), réagit à la sortie médiatique du professeur Giffroy. Pour le ministre et son cabinet, la situation dans les deux pays ne sont pas comparables.

ENTRETIEN

René Collin

Ministre wallon de l'Agriculture

↳ René Collin, sept mois après le début de la crise, est-ce que la Wallonie est satisfaite des mesures prises dès le début de cette crise ?

Sans crier victoire et sans flagornerie, les résultats des mesures prises en Wallonie sont encourageants. D'ailleurs, la semaine dernière, les experts européens ont souligné le professionnalisme, les mesures appliquées et les moyens mobilisés par la Wallonie. Nous avons évité la propagation du virus au-delà des frontières de la province de Luxembourg et du périmètre de la zone infectée. Et surtout, aucune exploitation porcine n'a été infectée par la maladie. Le secteur porcin est toujours safe.

↳ Pouvez-vous faire un bref récapitulatif des mesures prises de manière chronologique ?

Nous avons d'abord désigné un coordinateur de crise. Un périmètre infecté compartimenté a été établi sur base des recommandations de l'Union européenne. Des mesures spécifiques ont été prises pour chaque zone dont notamment la quiétude absolue

en zone noyau et tampon. Et ce, en interdisant temporairement la chasse, la circulation et l'exploitation forestière. Des recherches de carcasses avec une analyse systématique de tous les sangliers morts avant leur destruction ont été effectuées. Suivant les recommandations européennes, des opérations de destruction (traque affût, tirs de nuit et réseau de 71

pièces opérationnelles) sont menées afin d'éradiquer les populations de sangliers. Mais également, un système d'indemnisation pour les chasseurs pour couvrir les frais occasionnés. Finalement, un réseau de 100km de clôtures URSUS a été installé pour freiner la mobilité des sangliers.

↳ Plusieurs acteurs ont participé à la mise en œuvre du programme de lutte contre la peste porcine chez nous. Pouvez-vous les rappeler ?

Les experts de la commission européenne, l'Université de Liège, le DNF, le DEMNA, l'AFSCA et son comité scientifique, la protection civile, DG01, le cabinet Ducarme ainsi que l'Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail.

↳ Le modèle tchèque a-t-il vraiment été suivi à la lettre ?

« Si la méthodologie est la même qu'en République tchèque, le contexte est

différent en Wallonie »

Cette question ne se pose pas.

D'une part, les Tchèques ont suivi scrupuleusement les conseils des experts européens qui se basaient sur les expériences des pays déjà infectés. La Wallonie a suivi la même méthodologie en respectant les conseils prodigués par les experts européens. Si la méthodologie est identique, le contexte est différent. La zone tchèque est plus fragmentée et plus urbanisée. La densité de sangliers en Wallonie est supérieure. La République tchèque a découvert plus rapidement le 1^{er} cas de sanglier infecté. Par conséquent les transpositions ne sont pas permises.

↳ Pourquoi avoir décidé de clôturer la zone tampon et non la zone noyau ?

Initialement, il était prévu de clôturer dans la zone noyau, mais des découvertes de carcasses positives ont provoqué une modification de notre approche de l'outil clôture. Il faut rappeler que dès la découverte des premiers cas, l'outil clôture n'était pas approprié. Il convenait tout d'abord de cerner avec exactitude les zones infectées d'où la nécessité de rechercher systématiquement les carcasses.

Des simulations du laboratoire Siensano démontrent le bien-fondé de notre réseau de clôture et de la prudence affichée dans les premières semaines. En effet, toutes précipitations auraient entraîné une propagation plus

importante du virus par une mauvaise délimitation des zones infectées.

↳ Pourquoi ce type de clôture ? Est-ce que l'utilisation de clôtures odoriférantes a été évoquée ?

Aujourd'hui, un réseau de plus de 100 km est installé. Le type de clôture utilisé est de nature à rassurer, car extrêmement solide et approprié. Les clôtures électrifiées nécessitent un entretien important. Il n'existe pas de preuves sur l'efficacité des barrières répulsives. Toutefois, certaines ont été disposées le long des clôtures là où on pouvait supposer qu'il s'agissait de lieux de passage pour les sangliers.

↳ Quid du nourrissage ? Pourquoi avoir décidé de l'interdire ? Est-ce que ce n'était pas un risque de voir les sangliers aller chercher de la nourriture ailleurs ? Force est de constater que la maladie s'étend à l'est, l'ouest, nord et sud.

Encore une fois, les situations ne sont pas comparables. En effet, non seulement il y a moins de forêts dans la zone tchèque, mais au moment de la découverte des



« La première vague d'épidémie dans la zone centrale est terminée », confirme René Collin. © Belga

cas positifs, des champs de maïs n'étaient pas récoltés. Chez nous, les champs avaient déjà été récoltés.

En outre, les glandées abondantes présentes en forêt rendaient inutile le nourrissage. Et la zone wallonne étant plus grande, il importait de ne pas concentrer les populations de sangliers et de voir des compagnies s'auto-infecter et propager le virus.

À long terme, vu que nous visons la dépopulation totale dans la zone infectée, le nourrissage a pour effet d'augmenter la capacité de reproduction de l'animal, ce qui est contradictoire par rapport à l'objectif recherché. Mais le nourrissage d'appâtage est utilisé autour des pièges installés.

↳ **La politique de destruction porte-t-elle ses fruits ? Comment est-elle organisée ?**

Le DNF assure la coordination des différentes opérations et des différents acteurs. Un coordinateur a été désigné à cette fin. Les résultats parlent d'eux-mêmes avec une forte progression par rapport au nombre de sangliers

tués l'an dernier. Il y a donc des opérations de destruction menées par les chasseurs et le DNF, des tirs de nuit et un réseau de piège. Le dérangement lors des recherches ? La recherche de carcasse se fait en petit groupe de cinq ou six personnes. Ce choix est dicté par le souhait de couvrir un plus grand territoire, ce qui permet une plus grande efficacité

« Nous avons évité la propagation du virus au-delà des frontières de la province de Luxembourg et du périmètre de la zone infectée »

dans la délimitation des zones. Le risque de déplacement des sangliers est faible. Des tests le prouvent. Il convient de ne pas

assimiler les traques silencieuses à la traque en battue à cor et à cri. L'extraction est essentielle pour éradiquer le virus

↳ **Concrètement, où en sommes-nous dans la lutte contre la peste porcine africaine ?**

La première vague d'épidémie dans la zone centrale est passée. Nous continuons la méthodologie appliquée.

↳ **Est-ce que certaines mesures pourraient être revues pour se rapprocher du modèle tchèque ?**

La question n'est pas opportune. Les méthodes appliquées sont identiques, mais encore une fois le contexte est différent. Les experts européens qui ont conseillé les Tchèques l'ont fait à la lumière des expériences vécues notamment les Pays baltes. Et l'expérience tchèque a servi de modèle à ce que nous appliquons en Wallonie. Il y a fort à parier que nous servirions d'exemple si des cas similaires devaient apparaître dans d'autres régions limitrophes. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVAIN COTMAN